

Bienvenue à Cadenet



GUIDE PRATIQUE 2016 DE LA MUNICIPALITÉ DE CADENET

SOMMAIRE

| | |
|---|--------------|
| L'équipe municipale | 4-5 |
| La vie quotidienne | 6 |
| Services aux enfants et aux familles..... | 6-7 |
| Les écoles..... | 8 |
| Le service social..... | 9 |
| Préservation de l'environnement..... | 10 |
| La police municipale..... | 11 |
| Infos diverses..... | 12 |
| Démarches nouveaux arrivants..... | 13 |
| La vie culturelle | 14-15 |
| La vie associative | 16-17 |
| Infos pratiques | 18 |
| Transports..... | 18 |
| Urgences et santé..... | 19 |
| Numéros utiles..... | 20 |

La mairie à votre service

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE LE :

lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 12h00

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE AU :

04 90 68 13 26 • fax : 04.90.68.09.49
par email : accueil@mairie-cadenet.fr
ou par courrier :

Mairie de Cadenet
16, cours Voltaire
84160 CADENET

Sur le site : www.mairie-cadenet.fr

Vous trouverez les actualités municipales, culturelles, associatives et toutes les informations concernant votre vie à Cadenet et les informations pratiques afférentes, ainsi que des liens vers les sites pouvant vous intéresser. Vous pourrez également communiquer par mail directement avec le service concerné ou télécharger des documents.



Hervé Vincent.



Mesdames, Messieurs, nouveaux Cadenetiens

Vous avez choisi de vivre à Cadenet, c'est un excellent choix : Cadenet est un des plus beaux villages perchés du Luberon, village rural, authentique et vivant, proche de bassins d'emplois et d'axes routiers importants.

Vous êtes maintenant un citoyen de Cadenet. La municipalité, avec vos élus, les agents municipaux et moi-même sommes à votre service au quotidien. Nous œuvrons jour après jour au bien-être de tous et souhaitons que votre enthousiasme s'ajoute au nôtre pour faire de Cadenet une ville accueillante où il fait bon vivre ensemble.

Vous découvrirez dans ce livret les services de la municipalité de Cadenet qui a choisi de :

- soutenir les familles et les enfants avec une vaste offre de services dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse,
- soutenir, tant sur le plan logistique que financier, le riche tissu associatif de notre commune, avec un service de la « vie associative » entièrement dédié aux associations et à la gestion des salles municipales mises à la disposition des activités associatives,
- mettre en place un CCAS avec une assistante sociale municipale pour vous soutenir lors des moments difficiles,
- proposer en gratuité totale l'offre culturelle importante du service culturel municipal et du centre culturel La Laiterie,
- entretenir et améliorer constamment la voirie, les bâtiments communaux, l'embellissement et la valorisation du patrimoine et de l'espace commun dans le respect de l'environnement,
- redéfinir l'urbanisation de la commune avec un grand projet de requalification du centre-bourg,
- protéger nos citoyens et leurs biens avec un service de Police municipale performant et présent auprès de la population,
- mettre en place des actions permettant au commerce local de perdurer en centre-ville,
- vous informer régulièrement par l'intermédiaire d'un site internet www.mairie-cadenet.fr et du bulletin municipal « Le Tambour ».

Bienvenue chez vous !

Fernand Perez
maire

L'équipe municipale



Fernand PEREZ



Annie TORRESE



Jean-Claude DELAYE



Sandrine ALLÈGRE



Pierre LORIEDO



Françoise RAOUX-JACQUÈME



Jean-Marc BRABANT



Commission URBANISME ENVIRONNEMENT

Jean LEGRAND

Fernand PEREZ
Elie JAUMARY • Danielle CURNIER
Francis ZANETTI • Jean-Claude LECLAIR
Jaky NOUVEAU • Claudine SABIO
Marcello MANGANARO • Marc JAUBERT
Jean-Claude FORTIN • Vincent MAYEN
Fabrice RIPERT

Pour toutes les questions liées à l'urbanisme et l'environnement, **vous pouvez rencontrer en mairie M. Legrand sur rendez-vous, le lundi et le vendredi de 10h à 12h.**



Commission VOIRIE SIGNALÉTIQUE

Jean-Claude DELAYE

Fernand PEREZ
Pierre LORIEDO • Elie JAUMARY
Jaky NOUVEAU
Georgette GERARD-VIENS
Francis ZANETTI • Jean-Claude LECLAIR
Marcello MANGANARO
Jean-Claude FORTIN • Vincent MAYEN
Sabine PONTHEIU

Pour toutes les questions liées à la voirie et à la signalétique, **vous pouvez rencontrer en mairie M. Delaye sur rendez-vous le vendredi de 10h à 12h.**



Commission TRAVAUX-CIMETIÈRE STATIONNEMENT CIRCULATION PROXIMITÉ

Pierre LORIEDO

Fernand PEREZ
Jean-Claude DELAYE
Georgette GERARD-VIENS
Jean-Claude LECLAIR • Denise RICHARD
Jaky NOUVEAU • Marcello MANGANARO
Francis ZANETTI • Elie JAUMARY
Vincent MAYEN • Sabine PONTHEIU
Fabrice RIPERT

Pour toutes les questions liées aux travaux, cimetière, etc., **vous pouvez rencontrer en mairie M. Loriedo sur rendez-vous.**



Commission FINANCES

Fernand PEREZ

Jean-Claude DELAYE • Pierre LORIEDO
Sandrine ALLÈGRE
Jean-Marc BRABANT
Denise RICHARD • Jean-Claude FORTIN
Valérie GRANGE

Vous pouvez rencontrer M. le maire en mairie sur rendez-vous les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 10h à 12h.



Marie-Françoise JOSEPH



Jean LEGRAND



Caroline BOMBA



Jaky NOUVEAU



Georgette GÉRARD-VIENS



Elie JAUMARY



Commission EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Sandrine ALLÈGRE

Fernand PEREZ
Marie-Françoise JOSEPH
Valérie BOISGARD • Marc JAUBERT
Caroline BOMBA • Claudine SABIO
Valérie GRANGE • Fabrice RIPERT

Pour toutes les questions liées à l'éducation, enfance, jeunesse, **vous pouvez rencontrer en mairie Mme Allègre sur rendez-vous.**



Commission ACTION SOCIALE VIE ÉCONOMIQUE

Françoise RAOUX

Fernand PEREZ
Georgette GERARD-VIENS
Danielle CURNIER • Valérie BOISGARD
Denise RICHARD • Caroline BOMBA
Valérie GRANGE • Sabine PONTTHIEU

Pour toutes les questions liées à l'action sociale et à la vie économique, **vous pouvez rencontrer en mairie Mme Raoux sur rendez-vous.**



Commission COMMUNICATION

Marie-Françoise JOSEPH

Fernand PEREZ
Jean-Marc BRABANT • Annie TORRESE
Jaky NOUVEAU • Valérie BOISGARD
Jean-Claude FORTIN • Sabine PONTTHIEU

Pour toutes les questions liées à la communication, **vous pouvez rencontrer en mairie Mme Joseph le mercredi après-midi sur rendez-vous.**



Commission VIE ASSOCIATIVE

Jean-Marc BRABANT

Fernand PEREZ
Françoise RAOUX
Georgette GERARD-VIENS
Marcello MANGANARO
Valérie BOISGARD • Caroline BOMBA
Anne-Marie de LACENNE
Valérie GRANGE

Pour toutes les questions liées à la vie associative, **vous pouvez rencontrer en mairie M. Brabant le 3e mardi du mois de 14h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.**



Commission CULTURE TOURISME PATRIMOINE

Annie TORRESE

Fernand PEREZ
Marie-Françoise JOSEPH
Jaky NOUVEAU • Marc JAUBERT
Claudine SABIO • Valérie BOISGARD
Anne-Marie de LACENNE
Sabine PONTTHIEU

Pour toutes les questions liées à la culture, au tourisme et au patrimoine, **vous pouvez rencontrer Mme Torrese au centre culturel municipal la Laiterie les mardis de 14h à 16h et les jeudis de 14h à 16h.**



Valérie GRANGE



Vincent MAYEN



Anne-Marie de LACENNE



Fabrice RIPERT



Sabine PONTTHIEU



Jean-Claude FORTIN



Marcello MANGANARO



Denise RICHARD



Marc JAUBERT



Danielle CURNIER



François ZANETTI



Claudine SABIO-PEZIÈRE



Jean-Claude LECLAIR



Valérie BOISGARD

La vie quotidienne

SERVICES AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES

La municipalité met à la disposition des enfants et des familles de la commune de Cadenet différentes structures et activités, toutes encadrées par du personnel qualifié : accueil périscolaire, accueil de loisirs à la journée, ateliers des rythmes scolaires, mini camp, ateliers éducatifs sportifs et culturels, aide aux devoirs, animations ponctuelles, accueil parents-enfants et pour les moins de 3 ans une classe passerelle. La municipalité de Cadenet apporte un soutien logistique et financier à la crèche associative Lou Calinou et aux écoles maternelle et élémentaire.

La maison de la petite enfance



La maison de la petite enfance comporte :

- Une crèche multiaccueil de 30 places par jour (gérée par l'association Lou Calinou).
- Le Relais cantonal parents assistantes maternelles (RPAM).
- Le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) : la Bulle
- La Protection maternelle et infantile (PMI).

Le RPAM

Lieu d'information, d'aide et d'accompagnement destiné à mettre en lien les parents et les assistantes maternelles et à apporter un soutien professionnel à ces derniers.

Renseignements :

Christine Chabaud : 06 60 10 52 76

Crèche associative Lou Calinou



Chemin Bel-Air
84160 CADENET
04 90 68 19 91
loucalinou.cad@wanadoo.fr
Site :
loucalinou.canalblog.com

La Bulle (jusqu'à 6 ans)

Un accueil enfants/parents :

C'est un lieu (gratuit, anonyme et où l'on respecte la confidentialité) où les enfants peuvent jouer et rencontrer d'autres enfants et adultes, ainsi qu'un espace de discussion entre parents et de rencontre avec une équipe professionnelle de la petite enfance à l'écoute.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- En période scolaire, tous les mardis de 15h30 à 18h, tous les jeudis de 14h30 à 17h et les vendredis de 10h à 12h (de 10h à 13h30 le dernier vendredi du mois ou bien le dernier vendredi avant les vacances pour un temps de repas).
- Pendant les vacances de Toussaint, Février et Pâques, le premier mardi de 15h30 à 18h.

Renseignements :

Sandrine Chanel : 06 64 6 22 94

La Passerelle (de 2 à 3 ans)

Deux demi-journées par semaine, de 8h30 à 11h30 en période scolaire.

L'atelier Passerelle permet à l'enfant :

- De se séparer en douceur de son (ou ses) parent(s).
- D'être sensibiliser à la vie en groupe et à la collectivité.
- De s'adapter tranquillement à la vie scolaire.

Renseignements :

Sandrine Chanel : 06 64 6 22 94

Réforme des rythmes scolaires

Les ateliers pédagogiques issus de la réforme des rythmes scolaires ont lieu le vendredi après-midi, de 13h30 à 16h30 aux écoles, à la bibliothèque, au foyer rural et au stade.

La municipalité a tenu à ce que ces ateliers soient gratuits et ouverts à tous les enfants des écoles de Cadenet.

Les enfants s'inscrivent par trimestre. Les ateliers ne sont pas obligatoires, mais les enfants inscrits ont une obligation d'assiduité.

Les enfants pratiquent 2 activités différentes par après-midi et choisissent eux-mêmes leurs ateliers. Les activités sont encadrées par des personnels qualifiés, animateurs diplômés, ATSEM, enseignants volontaires, intervenants spécialisés d'associations partenaires.

Le dossier d'inscription et le règlement intérieur sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie.

Renseignements :

Alexandra Majerus : 06 67 52 63 22

Centre de loisirs périscolaire

Pour les enfants de la maternelle :

les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h et le mercredi de 7h30 à 9h.

Pour les enfants du primaire :

les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 7h30 à 8h30, le mercredi de 7h30 à 9h et le vendredi soir de 16h à 18h.

Les lundi/mardi/jeudi soir, une étude surveillée est proposée aux enfants du primaire.

Renseignements :

Alexandra Majerus : 06 67 52 63 22

Récré mercredi (de 3 à 11 ans)

Accueil, centre de loisirs tous les mercredis après-midi des périodes scolaires.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie.

Renseignements :

Alexandra Majerus : 06 67 52 63 22

Centre aéré Li Grigri de Trescamps

Le centre aéré fonctionne à chaque période de vacances scolaires : pour les vacances de février à l'école primaire à Cucuron, l'été à Cadenet et pour celle de la Toussaint à Lourmarin (pour Pâques le lieu est tournant).

CENTRE AÉRÉ LI GRIGRI DE TRESCAMPS

BP 37 - 84160 CADENET

Portable directrice : 06 99 83 32 52

Les ateliers éducatifs

(de 6 à 11 ans)

■ **Ateliers culturels** de 16h30 à 18h

Le lundi : théâtre pour les 6/8 ans

Le mardi : théâtre pour les 9/11 ans

■ **Ateliers multisports** de 16h30 à 18h

Découverte et initiation à la pratique de différents sports durant trois trimestres.

Le mardi : pour les 6/8 ans

Le jeudi : pour les 9/11 ans

Renseignements :

Alexandra Majerus : 06 67 52 63 22

Le Kiosk', club jeunes

(de 12 à 17 ans)

Dans le cadre d'un accueil libre, l'équipe pédagogique composée de deux animatrices mène une action éducative, sociale et citoyenne, en favorisant l'accès à l'autonomie, à la responsabilité et à la solidarité. Elles proposent aussi un soutien au travail scolaire. Situé rue Tournante, le lieu propose le mardi, mercredi et jeudi en période scolaire un espace animé d'une salle informatique, d'une grande salle d'activités de loisirs collectifs. Le samedi est consacré aux projets jeunes. Pendant les vacances scolaires, l'équipe propose une programmation de loisirs.

L'inscription est obligatoire et gratuite. Une participation est demandée pour les activités de loisirs en fonction du quotient familial.

Renseignements :

Contactez **Véronique et Christelle**

au 06 60 93 94 24 ou 04 90 09 13 51

par mail clubjeunes@mairie-cadenet.fr

LES ÉCOLES



L'école primaire Méлина Mercouri.

École maternelle Le Cèdre

L'école maternelle Le Cèdre accueille en moyenne 145 élèves : 2 classes de petite section, 2 classes de moyenne section et 2 classes de grande section.

Elle est située à côté de l'école élémentaire, boulevard de la Liberté.

Tél : 04 90 68 02 54

École élémentaire Méлина Mercouri

L'école Méлина Mercouri accueille en moyenne 300 élèves du CP au CM2, une CLISS et un RASED. L'école est située boulevard de la Liberté.

Tél : 04 90 68 04 55

Toutes les informations sur le site :

ec-melina-mercouri.ac-aix-marseille.fr



Le collège Le Luberon.

Collège Le Luberon

Le collège Le Luberon se trouve route de Cucuron à Cadenet.

Tél : 04 90 68 02 86 • Fax : 04 90 68 32 74

Toutes les informations sur le site :

clg-luberon.ac-aix-marseille.fr



Le lycée Val de Durance.

Lycée de secteur

Le lycée Val de Durance est situé à Pertuis.

Route de l'Étang de la Bonde - BP 95
84123 PERTUIS Cedex

Tél : 04 90 09 25 00

Toutes les informations sur le site :

lyc-valdedurance.ac-aix-marseille.fr

SERVICE SOCIAL

Le CCAS

HORAIRES D'OUVERTURE :

■ L'assistante sociale, Madame Mathieu, reçoit au CCAS, 18 cours Voltaire : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement.

■ Madame Françoise Raoux, vice-présidente du CCAS et adjointe déléguée aux Affaires sociales, reçoit sur rendez-vous.

■ Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 16h, pour les instructions de demande de logement HLM, d'aide sociale, pour l'entrée en maison de retraite et Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Tél : **04 90 08 39 80**

Mail : ccas-as@mairie-cadenet.fr

LES PERMANENCES AU CCAS :

Allocataires RSA • CICAS (Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés) • CLIC SOLEIL AGE (Centre Local d'Information et de Coordination pour les + de 60 ans) • Conciliateur de Justice • Assistantes sociales du Centre Médico-Social de Pertuis (CMS) • Conseillère en économie sociale et familiale du Centre Médico-Social de Pertuis (CMS)
Toutes ces permanences se font par l'entrée côté cour de la mairie, porte verte, côté gauche.

LES PERMANENCES À L'ANNEXE DU CCAS :

Institut médico éducatif • Centre Médico-PédoPsychologique (CMPP) • Médecine du travail de la MSA • Croix-Rouge • Chambre des Métiers
Toutes les permanences se font dans le local situé en face de l'église, 42 cours Voltaire.

N° de téléphone et renseignements sur les permanences : www.mairie-cadenet.fr

Action d'alphabétisation

Le CCAS de Cadenet a mis en place un atelier d'échange en langue française, tous les mardis après-midi en dehors des vacances scolaires, dans la salle d'aide aux devoirs du Foyer Rural.

Si vous souhaitez participer à cet atelier, contactez le CCAS au **04 90 08 39 80**.



Les locaux du CCAS.



Les locaux annexes du CCAS.

Épicerie solidaire

L'épicerie solidaire est une association loi 1901, indépendante de la municipalité mais qui travaille en étroite collaboration avec le CCAS.

L'épicerie solidaire est une épicerie tenue par des bénévoles. Elle est à l'usage exclusif des citoyens de Cadenet affrontant des difficultés financières

Elle est ouverte le jeudi de 13h45 à 17h, rue Lamartine.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des poubelles se fait :

■ Dans la zone urbaine le matin, mardi, jeudi et samedi.

ATTENTION : Vous devez déposer vos containers à ordures ménagères (poubelle fermée avec couvercle) devant chez vous la veille au soir après 21h. Il est interdit de déposer ses ordures ménagères sur la voie publique dans de simples sacs en plastique. Le respect de ces règles simples permettra à chacun de jouir d'une ville propre, sans sacs éventrés par des animaux errants.

■ En campagne l'après-midi, lundi et jeudi.

ATTENTION : Votre container à ordures ménagères doit être fermé.

Vous trouverez des informations sur le site internet de la Communauté de Communes des Portes du Luberon qui a la compétence et la responsabilité de la gestion des déchets (ordures ménagères, déchetteries, encombrants, gravats, déchets verts) : www.portesduluberon.com

Points d'apports volontaires et tri sélectif



Pour la collecte du verre, des plastiques et emballages ménagers, des journaux, etc. **des points d'apports volontaires sont à votre disposition dans plusieurs lieux de Cadenet.**

Merci de respecter les règles du tri et de ne pas déposer au pied des containers les déchets que vous n'avez pas pu y mettre ou que vous n'avez pas su trier ! La propreté de notre village nous concerne tous.

Vous trouverez les points de recyclage sur le site internet de la Communauté de Communes des Portes du Luberon :

www.portesduluberon.com

Déchetterie

Déchetterie de Vaugines : carrefour des 4 Chemins en montant sur Vaugines, face à l'entrée de la carrière Bergier.

Du lundi au samedi de 9h à 16h et le dimanche de 9h à 12h.

Déchetterie de Lauris : à l'angle de la montée de Roquefraîche et de la petite route de Puget (à partir du rond-point de Lauris).

Les mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16 h.

Les déchets verts

La gestion des déchets verts n'est toujours pas résolue à ce jour.

Vous pouvez déposer vos déchets verts sur le site privé et payant de Puget-sur-Durance.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (sauf vendredi 16h et mercredi après-midi) et le samedi de 9h à 12h.



Le brûlage est réglementé et INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

Gros encombrants

Pour les gros encombrants (frigos, lit, matelas, gazinières, meubles, etc.), **contactez le 04 90 71 09 06 pour un rendez-vous obligatoire avant tout ramassage.**

Les gravats

Vous avez deux solutions pour vos gravats :

■ au dépôt de Puyvert, du lundi au vendredi de 9h à 12h, coût : 5 €/m³.

■ à la déchetterie de Vaugines pour les particuliers : 1 m³ max/jour, 5 €/m³, du lundi au samedi de 9h à 16h, dimanche matin de 9h à 12h.

LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale est placée sous l'autorité du maire qui est responsable, entre autres, de la sécurité des biens et des personnes sur sa commune. Le maire est chargé de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'État qui y sont relatifs.

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. À l'écoute permanente des administrés, la police municipale intervient spontanément, ou sur réquisition des tiers, dans les nombreux domaines de sa compétence.

À Cadenet, la police municipale et la gendarmerie nationale travaillent en étroite collaboration pour renforcer leur présence sur le terrain et mener des actions conjointes notamment dans le domaine de la prévention et de la sécurité. Le service de la police municipale de Cadenet est composé de 4 agents : 3 policiers et 1 ASVP.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- le lundi de 7h à 12h et de 13h30 à 17h
- du mardi au vendredi de 8h à 17h
- le samedi matin de 8h à 12h

Les bureaux se trouvent 15 route de Pertuis
Tél : 04 90 09 41 40 - Fax : 04 90 79 20 83

Dépôt de plainte

La police municipale n'est pas habilitée à recueillir les plaintes, vous devez vous adresser à la Gendarmerie nationale.

Pour tout renseignement, contactez la brigade territoriale de Cadenet : 04 90 68 00 17 ou le 17.

Stationnement

■ Le stationnement sur la commune de Cadenet est réglementé par zone horodateur du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h sur 4 places : 14 Juillet (zone A), Tambour d'Arcole (zone B), Mirabeau (zone C) et cours Voltaire (zone D).

Le stationnement sur ces zones horodateur est gratuit une heure par demi-journée. Le ticket doit être retiré aux bornes installées à proximité de chaque zone.

Le stationnement n'est pas réglementé en dehors de ces horaires ainsi que les jours fériés.



■ Le lundi, les places du Tambour d'Arcole et du 4 Septembre sont réservées au marché hebdomadaire : le stationnement est strictement interdit sur ces deux places ce jour-là de 6h à 15h.

■ Vous trouverez de nombreuses places de parking gratuites, accessibles sans horodateur au parking des Amandes (face au cimetière), aux Ferrages (sous le village le long de la plaine), place de la Mairie, autour de l'église et de la Laiterie ainsi qu'au parking du Foyer Rural...

La police municipale verbalise tout contrevenant aux règles du stationnement autorisé. La verbalisation est numérique, vous êtes cependant avisé par un papier sur votre pare-brise.

La fourrière automobile

En cas de mise en fourrière d'un véhicule, il convient de vous présenter dans les locaux de la police municipale muni impérativement des pièces suivantes : permis de conduire, carte grise du véhicule et attestation d'assurance.

Les objets trouvés

La police municipale est le dépôt officiel des objets trouvés sur la commune de Cadenet.

URGENCE INFRACTION, DÉLIT : faites le 17 pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de l'équipe la mieux adaptée à la situation : gendarmerie ou police municipale.

INFOS DIVERSES

Quelques chiffres

Théoriquement, lorsqu'on dépasse le seuil de 2000 habitants, on devient une ville mais avec ses 4 252 habitants recensés en 2012, Cadenet reste un village, vivant, où l'on se parle, où l'on connaît ses voisins, où l'on se rend service, où l'on s'entraide. Si dans l'esprit Cadenet est un village, dans la pratique Cadenet offre à ses habitants un grand nombre de services et des commerces de proximité habituels en ville. La population augmente raisonnablement : 207 habitants de plus en 2012 qu'en 2007 (4 045 hab. données Insee).

Les Cadenétiens sont plutôt de jeunes actifs, exerçant majoritairement des professions intermédiaires. Les agriculteurs ne représentent que 0,7 % de la population active et les ouvriers 10,2 %.

En 2011, 22,1 % de la population avait moins de 19 ans, 55,5 % entre 20 et 64 ans et 22,4 % plus de 64 ans. (Source Insee)

Les Cadenétiens résident en grande majorité à l'année à Cadenet. Il n'y avait en 2012 que 8 % de résidences secondaires. La riche vie associative du village, soutenue par la municipalité, est la preuve de la vitalité des habitants de Cadenet.



Le marché paysan de Cadenet.



Cadenet vu du château.

Les marchés

À CADENET :

Marché : le lundi matin place du Tambour d'Arcole, cours Voltaire et place de la Mairie.

Marché paysan : d'avril à novembre le samedi matin, derrière l'église.

MARCHÉS AUX ALENTOURS :

Mardi : Cucuron, La Tour-d'Aigues

Mercredi : Mérindol

Jedi : La Roque-d'Anthéron

Vendredi : Lourmarin, Pertuis

Dimanche : Ansois

Le cinéma La strada

Tous les lundis, à 20h30, salle Yves Montand.



Hervé Vincent

Nouveaux arrivants : vos démarches

Les formalités à effectuer lors d'un déménagement puis d'un emménagement sont sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128

Une seule opération en ligne vous permet de déclarer un changement de résidence principale à plusieurs services publics de votre choix (Sécurité sociale, CAF, MSA, impôts, La Poste, Pôle Emploi, organismes de retraite, fournisseurs d'énergie...) : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11199
Ce service est sécurisé, rapide, gratuit et entièrement en ligne!

Les formalités administratives obligatoires concernent la mise à jour des documents suivants :

- Certificat d'immatriculation de votre véhicule : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12118
- Carte de séjour des étrangers non européens : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110
- Inscription sur les listes électorales de Cadenet avant le 31 décembre de l'année en cours. Présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter.

À votre demande, les événements marquants de votre famille – naissances, mariages, décès – peuvent paraître dans le bulletin municipal *Le Tambour*. *Renseignement à l'accueil mairie.*



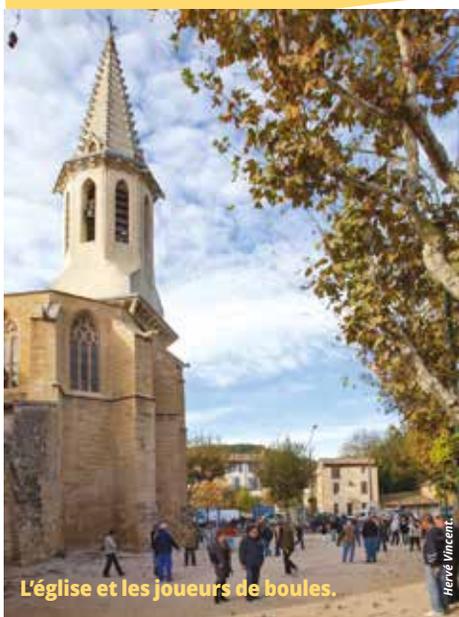
Marché à la brocante

Hervé Vincent



Cadenet plage.

Hervé Vincent



L'église et les joueurs de boules.

Hervé Vincent

La vie culturelle



La bibliothèque municipale René Char

16 cours Voltaire 84160 Cadenet
04 90 68 64 48



La bibliothèque.

La bibliothèque René Char fait partie du réseau de bibliothèques de la Communauté de Communes Les Portes du Luberon. Les adhérents de la bibliothèque municipale peuvent donc emprunter des documents dans les bibliothèques suivantes : Cadenet, Cucuron, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines.

La bibliothèque propose un grand choix de documents en libre accès : livres, revues, bandes dessinées, livres audio et DVD.

Sur le portail biblilub.fr, vous pouvez consulter le catalogue de chaque bibliothèque et accéder à votre compte utilisateur. Ce site vous informe des animations et de l'actualité de chaque bibliothèque dans les sections dédiées à chaque commune.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE :

La consultation sur place ainsi que l'usage de 2 postes internet sont libres et ouverts à tous. Cependant l'inscription est obligatoire pour l'emprunt des documents.

Les usagers inscrits peuvent emprunter 5 livres, 2 revues et 2 DVD pour les adultes et 4 livres, 1 revue et 1 DVD pour les enfants. La durée du prêt est de 3 semaines (2 semaines pour les DVD).

L'adhésion annuelle est de 6 euros par famille.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi, mardi, jeudi : 9h-12 h et 16h-18 h
- Mercredi : 9h-12 h et 15h-19 h
- Samedi : 9h-12 h
- Fermé le vendredi

Le centre culturel La Laiterie



La Laiterie est un espace culturel et un centre de vie artistique situé boulevard de la Liberté. De nombreuses expositions y sont installées. Des conférences, des signatures de livres, des interventions d'artistes ou encore de petits spectacles y sont régulièrement présentés.

Les manifestations organisées par le service culturel municipal sont entièrement gratuites pour le public. Les nombreuses associations du village peuvent également tenir leurs réunions à la Laiterie.

C'est un lieu de convivialité et d'accueil culturel ouvert à toutes et tous.

Tél : **04 90 08 94 65**

mail : serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Plus de renseignements sur :
www.mairie-cadenet.fr



Centre culturel La Laiterie.

Les manifestations annuelles

organisées par la commission culturelle municipale

Le Salon des Arts : CADENET S'EXPOSE



Environ 35 artistes de Cadenet participent chaque année à cette exposition collective qui se déroule à la Laiterie, sur une quinzaine de jours.

Tous les artistes de la ville sont les bienvenus. Il suffit de se faire connaître auprès du service culturel municipal au **04 90 08 94 65**. Les bureaux sont au 1^{er} étage de la Laiterie.

Salon du livre :

LES BEAUX JOURS DE LA PETITE ÉDITION

Les beaux jours de la petite édition

Ce salon gratuit et de qualité, conjointement organisé avec l'association la Boucherie littéraire, se tient chaque premier week-end d'avril. Ouverture de 10h à 18h30 - Entrée libre Foyer rural/Salle Yves Montand

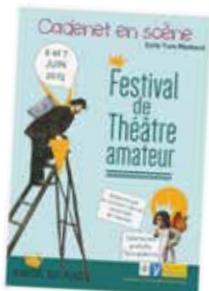
Festival de théâtre amateur : CADENET EN SCÈNE

Rendez-vous théâtral où se rencontrent les différentes troupes de théâtre de la ville. S'y sont joints les ateliers de théâtre scolaires (école primaire et collège) et d'autres troupes venant de l'extérieur.

Chaque année, 8 à 10 spectacles, tou public, sont présentés. Toutes les pièces présentées lors du festival sont gratuites. Foyer rural/Salle Yves Montand - Entrée libre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Chaque 21 juin sur les places et rues du village. Des associations participent également à cette fête.



Le site du château.

Patrimoine architectural et culturel

Cadenet est le village natal d'André Estienne le célèbre petit Tambour de la bataille d'Arcole des campagnes napoléoniennes. Il est aussi le village natal de Félicien David, musicien et compositeur du XIX^e siècle.

Le village recense quelques sites originaux :

- Le château et ses habitats troglodytiques.
- L'église Saint-Etienne et ses fonts baptismaux.
- Le musée de la Vannerie, témoin d'une activité qui a marqué l'histoire de la ville.
- La chapelle Notre-Dame-des-Anges.
- Un circuit des lavoirs et fontaines d'époque.



Le lavoir rue Kléber.

Tourisme

La municipalité travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme de Cadenet. En allant directement sur son site : www.ot-cadenet.com vous trouverez tous les renseignements que vous recherchez sur la ville.

La vie associative

Le service municipal de la vie associative

La municipalité de Cadenet a décidé d'aider les associations en leur proposant un service de qualité, avec la nomination de Laurent Gouin, agent territorial en charge de ce domaine. Vous pouvez le contacter au **06 98 65 37 31** ou par mail : associations@mairie-cadenet.fr et le rencontrer en mairie (bureau donnant sur la cour d'entrée), le lundi de 17h à 19h.

Laurent Gouin gère l'agenda des festivités associatives sur la commune et la mise à disposition de salles aux associations du village et aux habitants de Cadenet.

La fête des associations

La commission vie associative organise, en septembre après la rentrée, place de la mairie à partir de 10h, une journée où l'on peut trouver plus d'une cinquantaine d'associations différentes ainsi que des démonstrations, des animations, des jeux, etc. Vous trouverez sans aucun doute des idées pour vos activités associatives, culturelles, humanitaires ou sportives de l'année et passerez, assurément, une superbe journée.

Les associations culturelles

■ **ALLEGRIA** : chant gospel
04 90 08 21 88

■ **AMIS DE CADENET** : promotion des traditions et de l'histoire du village de Cadenet
04 90 68 13 27

■ **ARZIMUTÉS** : spectacle vivant, théâtre, poésie, danse contemporaine, arts plastiques, vidéo et musique
lesartzimutes.blogspot.fr

■ **ASSALA** : danses africaines, spectacles, concerts
www.compagnieassala.com

■ **ATELIER DU BOIS FACILE** :
samantha.khalizoff@hotmail.fr

■ **ATELIER BIS** : arts plastiques, cours et stages d'écriture
06 72 12 52 28 - 06 63 20 83 19

■ **ATELIER DU LAVOIR** : modelage, sculpture modèle vivant
06 63 19 04 28

■ **BANDE D'ART ET D'URGENCE** : développement de spectacle théâtral
04 90 68 10 29 - 04 90 77 13 55

■ **C.L.E.F. Culture•Loisirs•Éducation•Formation** : visites culturelles et patrimoniales de Cadenet et autres villages et sites du sud Luberon
passluberon.com/villages/cadenet.php

■ **CAFE'IN** : théâtre amateur
cafeintheatre.fr

■ **CHORE.COM** : groupe musical de variétés
www.wix.com/entre_nous/accueil

■ **COMITÉ DE JUMELAGE ARCOLE** :
bea.mastroianni@gmail.com

■ **COMITÉ DE JUMELAGE VARVARI** :
04 90 68 03 7

■ **CRÈCHE ET TRADITIONS** : organisation de la crèche vivante et autres traditions provençales
04 90 68 18 64

■ **LA FANFARE LE TAMBOUR D'ARCOLE** : formation musicale ouverte aux amateurs ou professionnels
www.fanfare-tambour-arcole.com

■ **ÉCOLE DE MUSIQUE DE LAURIS** :
www.ecoledemusiquedelauris.fr

■ **FESTIVAL DURANCE LUBERON** : le Festival propose des pièces musicales non prévues initialement pour la scène
www.festival-durance-luberon.com

■ **LA STRADA** : cinéma itinérant
cinemalastrada.free.fr

■ **LE LABORATOIRE DES CURIOSITÉS** :
06 64 97 10 37 - 06 81 92 85 09

Les associations sportives

- **AMICALE DE LA BOULE CADENÉTIENNE :**
04 90 68 30 81 - 04 90 68 15 07
- **AÏKIDO :** philippe-audibert@orange.fr
- **ARC CLUB LUBERONNAIS :** 04 90 79 60 42
- **ART'SPORTS :** www.artsports.fr
- **ASS. SPORTIVE DU COLLÈGE :** 04 90 68 02 86
- **BALL TRAP :** 04 90 09 14 36
- **BIEN-ÊTRE EN MOUVEMENT :** 06 77 96 33 22
- **CADENET BASKET :** 06 18 26 43 16
- **C S L 2 (badminton) :** 04 90 08 59 95
- **CADENET LUBERON HANDBALL :**
06 16 61 00 44
- **CAP EN LUBERON :**
cap.en.luberon.over-blog.fr
- **CENTRE D'ÉNERGIE ALPHA ET DE RÉFLEXOLOGIE :** 06 60 08 57 80
- **CHASSE DE DIANE :** 06 61 17 89 65
- **CIRK'MOSPHERE :** www.cirkmosphere.org
- **COCC FOOTBALL :** 06 81 49 83 16
- **CORTEX'T :** www.feldenkrais-sudest.fr
- **CYCLO-CLUB :** 04 90 68 02 02
- **EGBC :** www.egbc.fr
- **FOULÉE DES GARDIS :**
<http://la.foulee.free.fr>
- **FUTSAL CLUB CADENET :** 06 69 73 04 70
- **GROUPE CYNOTECHNIQUE LUBERON 84 :**
www.gcl84.org
- **GYM VOLONTAIRE :** 06 03 85 16 82
- **KRAV MAGA :**
www.ikmkravmaga-paca.com
- **LUBERON VOLLEY LOISIRS :** 06 19 70 53 32
- **MEL'POT :** 06 12 91 56 81
- **PONEY CLUB « DESPORTIS » :**
poneyclub.desportis.free.fr
- **TAEKWONDO :**
06 27 04 43 78 - 04 90 68 38 43
- **TAÏ-CHI :** 04 90 08 58 86
- **TENNIS CLUB :** 06 62 87 78 75 - 04 90 68 12 10
- **VÉTÉRANS DE CADENET :**
veteranscadenet@gmail.com
- **VERTI'CADE :** 06 14 97 46 61
- **YO'GAM :** www.yogam.fr
- **WU WEI :** www.ingridjaulin.com

Autres associations

- **AMICALE DES PÊCHEURS :** 06 21 77 12 57
- **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :**
04 90 68 68 20
- **AMICALE DU PERSONNEL DE LA MAIRIE :**
04 90 68 13 26
- **A.P.E. ÉCOLE MATERNELLE :** 06 27 24 27 74
- **A.P.E. ÉCOLE PRIMAIRE :** 06 61 16 65 56
- **APPEL DURANCE :** 06 61 17 89 65
- **ASS. SYNDICALE DES ISCLÉS**
- **AVECC :** 04 90 68 14 51
- **CADENET TAMBOUR BATTANT :**
06 12 32 63 01
- **COMITÉS DES FÊTES :** 06 11 53 27 93
- **DONNEURS DE SANG :**
04 90 68 06 36 - 04 90 68 00 07
- **ÉQUIPAGE PROVENCE MÉDITERRANÉE :**
06 21 05 18 25
- **ÉPICERIE SOLIDAIRE DE CADENET :**
contactez le CCAS au : 04 90 08 39 80
- **FAIRE VILLAGE ENSEMBLE :** 04 90 68 24 31
- **FCPE COLLÈGE LUBERON :** 04 90 08 31 09
- **F.N.A.C.A. :** 04 90 68 13 27
- **G.C.A.C. :** gcacadenet@gmail.com
- **LES MILLES DIABLES :** 06 74 39 46 55
- **LES PANIERS BIO DE CADENET :**
04 90 68 24 31
- **LE TEMPS DU RENOUVEAU :** 04 90 68 32 72
- **LI GRI GRI DE TRESCAMPS :** 06 24 52 58 97
- **LOU CALINOU :** 04 90 68 19 91
- **MARCHÉ PAYSAN :**
04 90 77 07 92 - 06 98 42 08 40
- **OCCE MATERNELLE :** 04 90 68 02 54
- **OFFICE DE TOURISME :**
www.ot-cadenet.com
- **PRÉFÉRENCE VICTIME :**
pref.victimises@emailasso.net
- **PLANÈTE HONNÊTE :**
www.planetehonnette.org
- **RÉSURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE FRANCE/MAURITANIE :**
04 90 58 15 29 - 04 90 68 04 84
- **SUR UN BANC :** 04 90 68 04 55
- **VAL DE DURANCE ENVIRONNEMENT :**
04 90 08 58 59 - 06 88 65 55 91

Plus de renseignements sur les associations :
www.mairie-cadenet.fr

Infos pratiques

TRANSPORTS

Transvacluse

■ Vous trouverez des informations sur la **ligne 8** Pertuis-Cavaillon/Cavaillon-Pertuis et la **ligne 9.1** Apt-Pertuis-Aix/Aix- Pertuis-Apt sur le site de la mairie :

www.mairie-cadenet.fr/pdf/transport-bus-transvacluse.pdf

■ Pour tous vos trajets en PACA :
www.pacamobilite.fr



Transport bus du pays d'Aix



Vous pouvez vous rendre à Aix-en-Provence en bus depuis le pont de la Durance à l'arrêt Saint-Christophe.

Tous les horaires :
www.lepilote.com



Covoiturage

Voici des liens vers divers sites de covoiturage :

■ **Covoiturage libre**, simple et gratuit :
www.covoiturage-libre.fr

■ **Tribu-covoiturage**, gratuit :
www.tribu-covoiturage.com

■ **Zapt** est un site de covoiturage et d'information transport et mobilité sur le Pays d'Apt et plus largement sur le territoire du Vaucluse :
www.zapt.fr

■ **Vadrouille** est un site de covoiturage à la fois pour les trajets longue distance et les trajets type domicile-travail. Les conducteurs publient gratuitement leurs offres de covoiturage, et passagers et conducteurs ont le choix pour la manière dont ils préfèrent se contacter : par téléphone, messagerie interne ou réservation en ligne :
www.vadrouille-covoiturage.com/covoiturage-cadenet

■ **Covoiturage automobile club Aix**, service de covoiturage dans le Pays d'Aix, les Bouches-du-Rhône, les hautes Alpes, et les départements limitrophes :
covoiturage.autoclubaix.com

■ **La roue verte**, covoiturage Avignon Vaucluse :
www.laroueverte.com

URGENCES ET SANTÉ

Urgences

■ URGENCE MÉDICALE : le 15

J'appelle le 15 (SAMU) lors d'une situation d'urgence avec détresse vitale, 24 h/24.

J'appelle le 15 (SAMU) le week-end ou la nuit dans le cadre de la permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier, etc.).

Dans tous les autres cas, je contacte mon médecin généraliste.

■ URGENCE INCENDIE, ACCIDENT, PÉRIL : le 18

Pour signaler une situation de péril ou un accident nécessitant une intervention rapide des pompiers, j'appelle le 18.

■ URGENCE INFRACTION, DÉLIT : le 17

J'appelle le 17 pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de l'équipe la mieux adaptée à la situation (gendarmerie ou de police municipale) : en cas de violence, d'agression, de vol à l'arraché, de cambriolage, etc. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite.

Pour signaler à l'autorité (gendarmerie ou police) un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez la **gendarmerie au 04 90 68 00 17** ou la **police municipale au 04 90 68 13 26**.

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « **114** », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.

■ **Si vous voyagez en Europe le numéro européen d'urgence est le 112**

Médecins et spécialistes

■ MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

BURGUN Christine : 04 90 08 53 00
GASIOR Christian et MICHEL Philippe : 04 90 08 55 55
GIRARDON Marie-Laure : 04 90 08 50 31
KRZYWIZIAK Caroline : 04 32 60 69 38

■ MÉDECINS HOMÉOPATHES :

ROMMELAERE Martine : 04 90 68 10 35
VIGNERON Gérard : 04 90 68 10 35

■ MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE :

DENOIX Stéphanie : 09 67 27 43 85

■ DENTISTES :

AVELLAN Alain : 04 90 68 19 82
MONTEAU Pierre : 04 90 68 37 47

■ DENTISTE (orthodontiste) :

ROUX Jacqueline : 04 90 68 31 51

■ PHARMACIE : Pharmacie de La Durance

Place du Tambour d'Arcole : 04 90 68 04 77

■ LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES :

04 90 08 56 56

■ CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25

■ HÔPITAL DE PERTUIS : 04 90 09 42 42

■ MATERNITÉ de l'hôpital de Pertuis :

04 90 09 42 17

Paramédical

■ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :

BIENAIMÉ Amandine : 06 20 90 86 68
BELZER Sonia : 06 14 96 34 73
CERRAI Sylvette : 04 90 68 13 77
DIDIET Josette : 04 90 68 29 09
MARTIN Magali : 06 22 33 00 59
POULAIN Fanny et VAZ Dominique : 04 90 68 84 06
ROCHE Jean-Luc : 07 50 29 50 25
YSNEL Nicole : 04 90 08 50 60

■ KINÉSITHÉRAPEUTES :

AUDOUARD Caroline : 04 90 68 07 93
FÉLIX Bernard : 04 90 68 07 93
GODARD Thomas : 04 90 68 07 93
NINON Nicolas : 04 90 68 07 93
VIELMAS Sabine : 04 90 68 07 93

■ KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTHÉOPATHE :

GOUT Christophe : 04 90 68 25 85

■ OSTÉOPATHE :

ÉRIK Michel : 06 67 78 59 28
GIORDANO Steve : 06 17 88 04 16
KOHN Claudia : 04 90 68 33 00

■ ORTHOPHONISTES :

BONNARD Christiane : 04 90 08 52 51
BORDET-BOULLET Bénédicte : 04 90 08 52 33
CONESSA Jennifer : 04 90 08 52 51
CIPRIEN Valérie : 04 90 68 15 80
WAELES GERARD Laurence : 04 90 68 29 03

■ PÉDICURE - PODOLOGUE

BONNET Caroline 04 90 68 12 89

Ambulances

AMBULANCE D'ARCOLE : 04 90 08 58 58

Autre

■ PSYCHOLOGUE Clinicienne :

Isabelle Fargette : 06 82 23 78 04

■ PSYCHOTHÉRAPEUTE

VANDEZANDE Anne : 06 19 10 06 88

■ SOMATO-PSYCHOPÉDAGOGUE

DAVRAINVILLE Claire : 06 15 76 11 87

■ ACUPUNCTURE, LIFTING, EXPERTISE FENG SHUI

BRACQ Anaïs : 06 85 13 99 15

Numéros utiles

Services publics

- **MAIRIE** : 04 90 68 13 26
- **POLICE MUNICIPALE** : 04 90 09 41 40
- **GENDARMERIE** : 04 90 68 00 17
- **POMPIERS centre de secours** : 04 90 68 68 20
- **PRÉFECTURE – AVIGNON** : 04 88 17 84 84
- **SOUS PRÉFECTURE – APT** : 04 90 04 38 00
- **LA POSTE** : 04 90 68 62 65
- **ERDF raccordements** : 09 69 32 18 59
- **ENGIE raccordements** : 09 69 36 35 34
- **S.I.V.O.M. Service des eaux** :
04 90 79 06 95 / 04 90 09 62 56
- **CANAL DE PROVENCE** : 04 90 68 32 26
- **MAISON DE RETRAITE de Cadenet (EHPAD)** : 04 90 68 00 20
- **MDPH 84** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 0 800 800 579
- **URSSAF** : 04 32 75 02 92
- **CAF** : pour les rendez-vous à la permanence contactez le CMS de Pertuis au : 04 90 09 27 00
- **CPAM** : 3646
- **PÔLE EMPLOI** :
Candidat : 3949
Employeur : 3995

Enfance jeunesse

- **CRÈCHE LOU CALINOU** : 04 90 68 19 91
- **ÉCOLE MATERNELLE** : 04 90 68 02 54
- **ÉCOLE PRIMAIRE** : 04 90 68 04 55
- **COLLÈGE LE LUBERON** : 04 90 68 02 86
- **LYCÉE VAL DE DURANCE** : 04 90 09 25 00

Animaux

- **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE** : 04 96 83 33 04
- **SPA VAUCLUSIENNE** : 04 90 38 07 89

Tourisme

- **OFFICE DE TOURISME** : 04 90 68 38 21
- **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME** :
04 90 80 47 00
- **PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON** :
04 90 04 42 00

Météo

- **Météo-France 3250**

MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr